

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2009

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 octobre 2009

Secrétaire : Dominique BERTIN

Observations : Mr BOUSSARD souhaite faire apparaître les chiffres concernant les aides aux associations : 66.700 € pour l'OGEC, associations de parents d'élèves : 7193 € et halte garderie 17.000 €, il reste alors 42.324 € d'aides aux associations. Cette somme peut être rapprochée de la somme versée par la SITA pour le centre d'enfouissement des déchets (38.924 €).

2. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement

Pas de réunion ce mois-ci.

- SALLE DES FETES

- o Installation des 2 portails et grillage autour du restaurant scolaire réalisé, voir à l'usage pour la hauteur à modifier si nécessaire.
- o Peinture de la salle 2 (actuellement destinée à la cantine pour les CM) : terminée. Résultat très apprécié.
- o Réparation du plafond de la cuisine : en raison du taux d'humidité ambiant, et suite à la remarque de la DSV, des travaux ont été réalisés en urgence pour 2540 € TTC. Un plafond spécial pour zone humide a été posé.
- o Rappel du coût des travaux pour différentes mises aux normes de la salle des fêtes : 835 € (fermetures de portes, remplacement de serrure, etc...). Mr MARY signale de nombreuses dégradations occasionnées cette année à la salle des fêtes (notamment lors des journées commerciales sur la porte d'entrée, à défaut de prise en charge par l'UCA, l'assurance de la commune sera contactée.)

- Sécurité arrière de l'école publique : préparation en cours avec les employés communaux.

- Prochaine réunion de la commission le 21 novembre à 10 h.

- Mr MARY signale des problèmes de bruit lors de certaines soirées dansantes : des travaux pour améliorer l'acoustique devront être envisagés dans un avenir plus ou moins proche. Des riverains se sont plaints la semaine dernière.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- RESTAURANT SCOLAIRE :

- o en raison du nombre croissant de maternelles (69), le personnel de la cantine proposait de changer de salle : 2 inconvénients à l'utilisation de la salle 2 pour les maternelles : pas de WC adaptés à proximité et les petites tables devront être déplacées tous les week end. Une autre solution est proposée : installer des claustras supplémentaires pour séparer les maternelles. Le conseil décide de maintenir le système actuel avec achat de claustras.
- o Remplacement de Mme MENARD par Mme TURPEAU Sabine qui est elle-même partie vers un emploi en CDI, c'est maintenant Aline BLAIS qui assure le remplacement (elle est en cours de formation CAP petite enfance).
- o Repas CIVAM (rappel : ce sont des repas directs producteur) : des parents ont contacté Mme MERCERON et souhaitent rencontrer les personnes responsables des menus à ce sujet : rencontre prévue le 16 novembre prochain à 20 h 30. Mme TURPAULT fait remarquer qu'il y a déjà des parents représentés au sein de la commission scolaire et que ceux-ci pourraient faire l'intermédiaire.

- Soirée débat le 1^{er} décembre à 20 h 30 : tracts en cours de fabrication

- Visite de la garderie de La Chapelle St Laurent.

- 18 décembre : spectacle de Noël pour les 2 écoles, tous les conseillers intéressés sont invités.

- Conseil des jeunes :

- o Pour les représentants de l'année 1998 : Gaël BLOT et Angélique FOUILLET ont été élus.
- o Pour les années 1993 et 1995 : pas de représentant donc pas d'élu. Prochaine réunion le vendredi 13 novembre à 18 h 00.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

Pas de réunion ce mois-ci.

- Remise des prix des maisons fleuries : 29 médaillés dont 18 présents. Les lauréats sont tout à fait satisfaits des prix offerts (plantes fleuries plutôt que de l'argent). Revoir l'heure pour la remise des prix car les agriculteurs ne peuvent pas participer à 18 h.

- A la demande de Frédéric GINGREAU du remblai stocké à Nantilly lui a été donné.

- Taillage de haies : résultat satisfaisant

- Lamier : livraison prévue demain à l'atelier municipal

- Demande de Mr JUBIEN pour ajout d'une buse supplémentaire à Bel Air

- Chemin de Bandouille : dégradation de la route avec affaissement : voir les propriétaires de l'étang (consorts BOUJU) qui seraient la cause de cette dégradation.
- Les cases à l'atelier municipal pour le rangement des matériaux ont été mises en place ;
- Empierrement des chemins : Mr GROLLEAU rappelle qu'il est urgent de terminer ce travail. Relancer l'entreprise chargée de ces travaux.
- Rue du Stade : les travaux n'avancent plus, un courrier recommandé sera envoyé dès demain (les candélabres devraient être en fonction).
- Balayeuse : le matériel d'occasion vu par Mr RENAUDET n'est pas satisfaisant. Pour une machine neuve le budget à prévoir est d'environ 8.000 €. Mr le maire souhaiterait faire cet achat avec plusieurs communes. Les communes de Boismé et Clessé ont déjà leur matériel, il conviendrait de voir avec Faye l'Abbesse. Voir éventuellement si la ville de Bressuire prête leur balayeuse. A ce sujet, Mme TURPEAU signale la présence de cailloux dans les virages de la rue du Stade qui peuvent être dangereux pour les cyclos notamment.

d. Commission Vie Associative

La commission s'est réunie le 20 octobre pour étudier les tarifs 2010.

Une hausse de 2 % pour la commune et 5 % pour les hors commune et + 15 € pour l'utilisation de la cuisine est proposée.

Pour les locations extérieures, une augmentation supérieure à 5 % pourrait être justifiée par des améliorations dans la salle par exemple : la climatisation, l'insonorisation.

Le conseil vote pour 2 % pour les gens de la commune et 5 % pour les hors commune (1 abstention : Mr GROLLEAU)

Autres tarifs :

- cantine : le conseil décide une augmentation de 2 % soit 2,25 € le repas en régulier et 2,90 € pour les occasionnels. Pour les repas stagiaires : 3,24 €
- location des ancrages mobiles pour les appareils de la gymnastique : le conseil décide un prix de 125 € par jour avec un minimum forfaitaire de 250 €.
- Soirée Maroc
 - o elle a eu lieu vendredi dernier : une soixantaine de personnes a participé. Les intervenants ont présenté du mieux qu'ils ont pu leur pays. Mr BERTIN propose de réfléchir sur le thème de l'année prochaine.

Mr MERCERON demande à intervenir sur ce sujet parce qu'il lui semble avoir une expérience certaine depuis 2003 de ces soirées. A chaque fois, il s'est investi avec les organisateurs avec de nombreuses prises de contact au préalable, de relations particulières avec eux afin d'appréhender le mieux possible la présentation du pays.

Les personnes qui ont présenté le Maroc ont bien-sûr beaucoup de mérite mais cette soirée aurait été l'occasion, de présenter ce pays sur un plan historique (protectorat par exemple), économique et démographique de façon un peu plus poussée. Il faut savoir si l'on veut faire quelque chose de différent des « connaissances du monde » que l'on peut trouver sur Bressuire. Mr MERCERON souhaite préparer cette soirée si le conseil l'accepte. Mlle COUDREAU l'invite à venir rejoindre la commission « Vie associative » pour participer à ses activités et notamment celle sur les pays qui lui semble chère. Selon Mr CHOLOUX, il ne faut pas faire de négationnisme pour le plaisir ou de la critique pour de la critique. Selon le maire, la soirée a été très intéressante malgré peut-être un manque de structuration au début.

Mr BOULY intervient en disant que toutes les initiatives doivent être bien accueillies par le conseil qu'elles viennent de Serge ou d'autres.

Mr MERCERON ne veut pas faire de négationnisme et ne veut pas « être stagiaire » dans la commission. Il faut admettre qu'il s'est passé des choses depuis les dernières élections et qu'il se sent stagiaire au sein de ce conseil mais il reste passionné et il a beaucoup d'idées sur ce sujet.

e. Commission communication

Mr CHATAIGNER fait le point sur les activités :

- agenda 2010 distribué la semaine prochaine ;
- préparation du ChIC : réunion de la commission le 1^{er} décembre prochain ;
- Des assemblées générales ont eu lieu : badminton (nombre d'adhérents en hausse), gym (festival en préparation pour le mois de novembre), les bolidés chichéens (demande pour stockage de matériel dans l'atelier route de la Priaudière). A voir en commission Vie Associative .
- Réunion SPANC (assainissement non collectif) : 80 personnes ont assisté à la réunion. Des débats animés ont eu lieu. Il est dommage que le prix du diagnostic (70 €) ait été le principal point négatif retenu par les participants.

Mr MARY rappelle les principaux points de contrôle réalisés dans le cadre des installations d'assainissement autonome de plus de 30 ans. Le législateur a voulu par ces contrôles préserver la qualité de notre environnement et c'est l'intérêt de tous. Les travaux éventuellement à réaliser devront être faits dans les 4 ans sous la responsabilité du maire. Le conseil doit être le vecteur d'un message important pour l'amélioration du rejet de notre eau dans l'environnement.

- Réunion du CCAS par rapport au portage des repas : 20 porteurs bénévoles : c'est une organisation assez rare dans une commune qu'il faut saluer.
- Conseil communautaire le 26 novembre prochain

- Conseil d'école le 4 décembre prochain
- Demande d'un jeune de la maison Dominique Savio pour faire un stage aux services techniques : accepté
- Demande de parents d'enfants gravement malades pour une organisation d'un bal traditionnel dans la salle à titre gratuit : accord du conseil.
- Courrier du Ministre de l'Intérieur au sujet de la réorganisation territoriale :
 - o Objectif de la loi :
 - simplifier l'organisation des collectivités avec 2 pôles principaux : le département et la Région avec un seul élu pour les 2 collectivités : un conseiller territorial.
 - sur la base du volontariat : l'Etat encouragerait des regroupements de collectivités (les pays seraient en voie de disparition)
 - les délégués communautaires seraient élus au suffrage universel (avec indemnités)
 - toutes les communes de + de 500 habitants auront un scrutin de listes (vote avec liste entière) donc plus de panachage, c'est l'ordre de la liste qui attribuera son nombre d'élu.
 - Suppression de la taxe professionnelle : enjeu important pour la survie de nos communes. Qu'en sera-t-il de la compensation promise ?
- demande de Chiché Humanitaire pour la participation de la commune pour le Téléthon : accord du conseil pour payer les matières premières du repas (pain, viandes, etc...).

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Mr FAURET donne le compte rendu de la dernière réunion du groupe de travail :

- gestion des déchets verts : la loi assimile les déchets verts aux déchets ménagers (interdiction d'incinérer les déchets ménagers). Loi qui n'est pas facilement applicable pour les agriculteurs pour la destruction des branches, souches d'arbres, etc...
- déchets verts de la commune : avec le lamier, il pourra peut-être être fait de la récupération de copeaux.
- le tri sélectif à la salle Pierre Clisson est mis en place depuis quelques semaines.
- collecte des monstres : semaine du 11 au 16 janvier 2010 pour les ferrailles, machines à laver, etc... une liste exhaustive sera faite dans le prochain ChIC.
- déchets organiques au restaurant scolaire : étude en cours avec le SVL.

3. ACHAT DE DEFIBRILATEURS

Une proposition de la société OREXAD, représentée par Mr GUILLOTEAU, a été faite pour la somme totale de 3.925 € HT pour 2 défibrillateurs.

Une subvention de 500 € est donnée par Groupama et l'Etat subventionne à hauteur de 700 € à condition que l'appareil soit acheté par une association sportive.

Le président du foot est d'accord pour cet achat à condition que la commune prenne en charge la différence.

Accord du conseil pour cet investissement : 1 acheté par la commune dès maintenant et l'autre par le foot en février 2010 lors de l'opération de sensibilisation lancée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports auprès des associations.

Mr FAURET informe que des formations sont possibles avec la Croix Rouge pour les responsables sportifs.

Une liste de personnes susceptibles de pouvoir intervenir en cas d'accident cardiaques pourrait être constituée et ainsi une formation plus ciblée serait mise en place.

4. CONVENTION ATESAT

Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du Territoire.

La commune de CHICHE répondant aux critères d'éligibilité (nombre d'habitants et potentiel fiscal) peut bénéficier de l'assistance technique des services de la DDEA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge le maire de demander le renouvellement de la convention pour 2010.

Coût de ce service en 2008 : 524 €.

5. CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'HORLOGE ET CLOCHES DE L'EGLISE

La société HUOU n'étant plus en activité, c'est l'entreprise LUSSAULT de Tiffauges qui propose de réaliser l'entretien annuel de l'horloge et des cloches de l'église.

Le contrat prévoit :

- Une visite annuelle
- Vérification et entretien complet
- Un coût de 165 € HT
- Durée du contrat 7 ans.

Le conseil accepte la proposition de l'entreprise LUSSAULT.

6. LOCATION APPARTEMENT

Le conseil accepte (abstention de Mr MARY François) de louer l'appartement n° 4 à compter du 15 novembre à Mr MARY Romain. Précision étant faite qu'il n'y a pas eu d'autres candidatures. Le contrat de location sera préparé par l'agence Bocage Immobilier.

7. PROPOSITION DE NOUVEAU CLASSEMENT POUR LA VOIRIE COMMUNALE

Le maire explique la procédure pour le classement de la voirie en 2 catégories :

- voie communale
- ou chemin rural.

Ce classement peut avoir une incidence sur certaines dotations de l'état (DGF ou DSR). Un calcul estimatif a été réalisé par la Sous-Préfecture pour 25 km supplémentaires classés en voie communale au lieu de chemin rural = + 5000 €.

Avec Mrs MERCERON et RENAUDET, une étude des chemins qui pouvaient être classés en Voie Communale a été menée en tenant compte du classement des chemins au PDIPR (respect d'un certain pourcentage de chemin de terre par rapport au voie goudronnée).

S'assurer auprès du Conseil Général si de nouvelles voies sont classées en Voie Communale, qu'elles resteront bien classées au PDIPR.

Voir les services de la DDE pour mesurer les voies en question.

8. QUESTIONS DIVERSES

- a) cérémonie du 11 novembre : rendez-vous sur la place à 10 h 15 pour le début de la cérémonie. Les enfants sont sollicités cette année pour lire à haute voix les noms des personnes disparues pendant la guerre.
 - b) LEGTA : par l'intermédiaire du CFPPA demande pour réaliser une étude sur l'agriculture dans la commune. Un professeur de cet établissement scolaire viendra à la mairie pour présenter leur démarche le 10 novembre prochain.
 - c) Sécurité de la Nationale 149 : la commune de Boismé a demandé la sécurisation du carrefour de Boismé – Faye l'abbesse à la hauteur des Bois de Bressuire. Le maire propose au conseil de soutenir l'initiative de Boismé. Accord du conseil.
 - d) Les silhouettes représentant les personnes tuées sur la route ont été retirées. Le maire propose de demander leur rétablissement ainsi que la mise à jour du panneau mentionnant le « nombre de tués sur cette route ». Accord du conseil.
 - e) Délibération à prendre concernant l'achat au prix de l'euro symbolique du chemin situé à la maison neuve à Mme MIOT : le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer l'acte notarié. Les frais étant à la charge de la commune.
 - f) Mrs MERCERON et GROLLEAU ont participé à la réunion de Zone de Développement Eolien (ZDE) : il a été conclu que cette compétence doit être prise en charge par la communauté de communes.
-